

Taux de conformité et autres statistiques sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée pour 2008

Rapport spécial

Complément au rapport annuel 2008 de la
Commissaire à l'information et à la protection
de la vie privée de l'Ontario



Ann Cavoukian, Ph.D.
Commissaire

Les objets des Lois

La Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée ont pour objets :

- a) de procurer un droit d'accès à l'information régie par les organismes publics conformément aux principes suivants:
 - l'information doit être accessible au public;
 - les exceptions au droit d'accès doivent être limitées et précises;
 - les décisions relatives à la divulgation de l'information ayant trait au gouvernement peuvent faire l'objet d'un examen par le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée;
- b) de protéger les renseignements personnels détenus par les organismes publics et d'accorder aux particuliers un droit d'accès aux renseignements qui les concernent.

Les objets de la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé sont les suivants :

Protéger la confidentialité des renseignements personnels sur la santé dont les dépositaires de renseignements sur la santé ont la garde ou le contrôle, et conférer aux particuliers le droit d'accès aux renseignements personnels sur la santé qui les concernent et le droit d'en exiger la rectification, sous réserve d'exceptions restreintes.

Table des matières

Les objets des <i>Lois</i>	DC
Rôle et mandat	1
Conformité	
Institutions provinciales	3
Universités	4
Conseils scolaires.....	5
Trente premières institutions municipales.....	6
Services de police	7
Municipalités (moins de 50 000 habitants)	8
Municipalités (de 50 000 à 200 000 habitants).....	9
Municipalités (de plus de 200 000 habitants)	10
Statistiques supplémentaires concernant les appels.....	11
Statistiques supplémentaires sur les plaintes concernant la protection de la vie privée	12
Règlement des plaintes déposées au CIPVP en vertu de la <i>LPRPS</i>	13
Organigramme	14
Annexe I	TC

Rôle et mandat

La *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario (LAIPVP)*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1988, prévoit la nomination d'un commissaire à l'information et à la protection de la vie privée en tant que fonctionnaire de l'Assemblée législative, qui rend compte à celle-ci et est indépendant du gouvernement au pouvoir.

L'expression « accès à l'information » désigne l'accès du public aux documents généraux relatifs aux activités du gouvernement, depuis l'administration et l'exploitation jusqu'aux lois et politiques. Il s'agit d'un important aspect d'un gouvernement ouvert et responsable. La protection de la vie privée, quant à elle, représente la sauvegarde des renseignements personnels que détient le gouvernement.

La *LAIPVP* s'applique à tous les ministères et à la plupart des organismes, conseils et commissions de la province ainsi qu'aux universités et aux collèges d'arts appliqués et de technologie. La *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée (LAIMPVP)*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1991, a augmenté le nombre d'institutions publiques couvertes par les dispositions législatives sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. La *LAIMPVP* s'applique aux organismes publics locaux, tels que les municipalités, les conseils scolaires, de bibliothèque et de santé ainsi que les commissions de police, de services publics et de transport.

La *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS)*, qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2004, régit la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels sur la santé dans le système de santé. C'est la troisième loi dont le CIPVP surveille l'application.

Les *Lois* établissent des règles sur la façon dont les organismes gouvernementaux et les dépositaires de renseignements sur la santé peuvent recueillir, utiliser et divulguer les renseignements personnels. Elles accordent également aux particuliers le droit d'accéder aux renseignements personnels qui les concernent et de les faire rectifier si nécessaire.

La commissaire joue un rôle primordial aux termes des trois *Lois*. Son mandat consiste à :

- mener un examen indépendant des décisions et pratiques des organismes gouvernementaux concernant l'accès à l'information et la protection de la vie privée;
- mener un examen indépendant des décisions et pratiques des dépositaires de renseignements sur la santé concernant les renseignements personnels sur la santé;
- mener des recherches sur les questions touchant l'accès à l'information et la protection de la vie privée;
- fournir des commentaires et des conseils au gouvernement concernant ses textes de loi et programmes proposés;

- examiner les politiques et pratiques de certaines entités en vertu de la *LPRPS*;
- renseigner le public sur les questions et textes de loi touchant l'accès à l'information, la protection de la vie privée et les renseignements personnels sur la santé en Ontario.

La commissaire exerce ce mandat en remplissant sept fonctions clés :

- Rendre une décision en appel lorsque les organismes gouvernementaux refusent d'accorder l'accès à l'information;
- Enquêter sur les plaintes concernant la vie privée ayant trait aux renseignements personnels dont dispose le gouvernement;
- S'assurer que les organismes gouvernementaux respectent les *Lois*;
- Mener des recherches sur les questions relatives à l'accès à l'information et la protection de la vie privée, et fournir des conseils sur les lois et les programmes proposés par le gouvernement;
- Renseigner le public sur les lois et les questions relatives à l'accès à l'information, à la protection de la vie privée et aux renseignements personnels sur la santé;
- Enquêter sur les plaintes relatives aux renseignements personnels sur la santé;
- Examiner les politiques et procédures et vérifier la conformité à la *LPRPS*.

Conformément aux *Lois*, la commissaire a délégué certains pouvoirs décisionnels à son personnel. Ainsi, le commissaire adjoint (vie privée), le commissaire adjoint (accès à l'information) et d'autres employés peuvent rendre des ordonnances, régler des appels et faire enquête sur des plaintes concernant la protection de la vie privée.

Institutions provinciales

(y compris celles où le ministre est la personne responsable)

Selon le nombre de demandes réglées en 2008	Demandes reçues	Demandes réglées	1 à 30 jours		Délai prolongé*	Plus de 90 jours	
			N ^{bre}	%	%	N ^{bre}	%
Environnement	5 256	5 538	4 698	84,8	87,7	207	3,7
Sécurité communautaire et Services correctionnels	3 774	3 539	2 964	83,8	96,3	65	1,8
Travail	766	778	708	91,0	91,0	25	3,2
Services sociaux et communautaires	678	649	565	87,1	92,6	14	2,2
Procureur général	445	403	369	91,6	95,8	8	1,2
Transports	295	282	269	95,4	99,3	0	0,0
Services gouvernementaux	264	245	201	82,0	91,8	1	0,4
Santé et Soins de longue durée	152	141	85	60,3	80,1	7	5,0
Richesses naturelles	92	102	50	49,0	80,4	13	12,7
Finances	66	53	40	75,5	94,3	0	0,0
Affaires municipales et Logement	51	51	43	84,3	96,1	1	2,0
Revenu	50	51	41	80,4	90,2	2	3,9
Formation, Collèges et Universités	51	50	36	72,0	86,0	2	4,0
Éducation	52	49	30	61,2	89,8	2	4,1
Services à l'enfance et à la jeunesse	40	36	29	80,6	94,4	1	2,8
Énergie et Infrastructure	23	32	17	53,1	65,6	10	31,3
Bureau du Conseil des ministres	28	25	22	88,0	88,0	0	0,0
Affaires autochtones	15	19	14	73,7	73,7	4	21,1
Culture	15	18	11	61,1	88,9	1	5,6
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	18	16	12	75,0	100,0	3	18,8
Développement économique et Commerce	9	10	8	80,0	100,0	0	0,0
Tourisme	10	10	9	90,0	100,0	0	0,0
Développement du Nord et Mines	8	8	6	75,0	75,0	1	12,5
Affaires civiques et Immigration	6	7	4	57,1	85,7	1	14,3
Promotion de la santé	7	7	4	57,1	71,4	0	0,0
Petites Entreprises et Services aux consommateurs	7	7	7	100,0	100,0	0	0,0
Développement économique	6	5	5	100,0	100,0	0	0,0
Affaires francophones	4	2	2	100,0	100,0	0	0,0
Commerce international et Investissement	5	2	1	50,0	100,0	0	0,0
Recherche et Innovation	4	2	2	100,0	100,0	0	0,0
Société d'administration d'OMERS	1	1	0	0,0	100,0	0	0,0
Direction générale de la condition féminine	1	1	1	100,0	100,0	0	0,0

* Comprenant les cas où un avis de prorogation du délai [paragraphe 27 (1)] ou un avis à la personne concernée [paragraphe 28 (1)] a été donné. Ils sont utilisés lorsque, par exemple, il est nécessaire de fouiller un grand nombre de documents ou de consulter une ou plusieurs personnes de l'extérieur de l'organisme.

Universités

Selon le nombre de demandes réglées en 2008	Demandes reçues	Demandes régées	De 1 à 30 jours		Délai prolongé*	Plus de 90 jours	
			N ^{bre}	%	%	N ^{bre}	%
Université d'Ottawa	48	72	57	79,2	91,7	1	1,4
University of Toronto	32	32	29	90,6	100,0	0	0,0
Université York	19	18	15	83,3	100,0	18	100,0
University of Windsor	15	15	11	73,3	73,3	1	6,7
University of Western Ontario	20	14	8	57,1	100,0	0	0,0
McMaster University	12	13	8	61,5	84,6	1	7,7
Ryerson University	11	12	5	41,7	91,7	1	8,3
Queen's University	10	10	8	80,0	80,0	0	0,0
Université Laurentienne	8	9	7	77,8	100,0	0	0,0
Carleton University	8	8	7	87,5	100,0	0	0,0
Lakehead University	5	8	1	12,5	25,0	2	25,0
Brock University	5	5	4	80,0	80,0	0	0,0
University of Guelph	5	5	5	100,0	100,0	0	0,0
University of Waterloo	4	5	4	80,0	100,0	0	0,0
Trent University	2	4	3	75,0	100,0	0	0,0
Algoma University	2	2	2	100,0	100,0	0	0,0
University of Ontario Institute of Technology	1	1	1	100,0	100,0	0	0,0
Wilfrid Laurier University	3	1	1	100,0	100,0	0	0,0
Ontario College of Art & Design	1	0	0	0,0	0,0	0	0,0

* Comprenant les cas où un avis de prorogation du délai [paragraphe 27 (1)] ou un avis à la personne concernée [paragraphe 28 (1)] a été donné. Ils sont utilisés lorsque, par exemple, il est nécessaire de fouiller un grand nombre de documents ou de consulter une ou plusieurs personnes de l'extérieur de l'organisme.

Conseils scolaires

Selon le nombre de demandes réglées en 2008	Demandes reçues	Demandes réglées	De 1 à 30 jours		Délai prolongé*	Plus de 90 jours	
			N ^{bre}	%	%	N ^{bre}	%
District School Board of Niagara	93	93	93	100,0	100,0	0	0,0
Toronto District School Board	37	37	18	48,6		0	0,0
Dufferin-Peel Catholic District School Board	16	16	14	87,5	100,0	0	0,0
Peel District School Board	8	8	7	87,5	100,0	0	0,0
Thames Valley District School Board	12	8	8	100,0	100,0	0	0,0
York Region District School Board	0	8	5	62,5	62,5	2	25,0
Ottawa-Carleton District School Board	8	7	5	71,4	100,0	0	0,0
Toronto Catholic District School Board	7	7	5	71,4	100,0	0	0,0
Gogama District School Area Board	6	6	6	100,0	100,0	0	0,0
Halton District School Board	6	6	4	66,7	100,0	0	0,0
Hastings and Prince Edward District School Board	6	6	6	100,0	100,0	0	0,0
London District Catholic School Board	5	5	5	100,0	100,0	0	0,0
Rainbow District School Board	5	5	5	100,0	100,0	0	0,0
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario	3	3	3	100,0	100,0	0	0,0
Lambton Kent District School Board	3	3	2	66,7	100,0	0	0,0
Algonquin and Lakeshore Catholic District School Board	2	2	2	100,0	100,0	0	0,0
Bluewater District School Board	1	2	1	50,0	50,0	0	0,0
Conseil Scolaire de district du Centre-Sud-Ouest	2	2	0	0,0	0,0	0	0,0
The Durham District School Board	2	2	2	100,0	100,0	0	0,0
Hamilton-Wentworth Catholic District School Board	2	2	1	50,0	100,0	0	0,0
Windsor-Essex Catholic District School Board	5	2	2	100,0	100,0	0	0,0
York Catholic District School Board	2	2	2	100,0	100,0	0	0,0
Avon Maitland District School Board	1	1	1	100,0	100,0	0	0,0
Grand Erie District School Board	1	1	1	100,0	100,0	0	0,0
District School Board Ontario North East	1	1	0	0,0	0,0	1	100,0

* Comprenant les cas où un avis de prorogation du délai [paragraphe 20 (1)] ou un avis à la personne concernée [paragraphe 21 (1)] a été donné. Ils sont utilisés lorsque, par exemple, il est nécessaire de fouiller un grand nombre de documents ou de consulter une ou plusieurs personnes de l'extérieur de l'organisme.

Trente premières institutions municipales

Selon le nombre de demandes régérées en 2008	Demandes reçues	Demandes régérées	1 à 30 jours		Délai prolongé*	Plus de 90 jours	
			N ^{bre}	%	%	N ^{bre}	%
Ville de Toronto	4 595	4 560	3 951	86,6	91,2	112	2,5
Service de police de Toronto	3 441	3 287	2 482	75,5	80,0	57	1,7
Service de police de Hamilton	1 322	1 322	989	74,8	84,9	5	0,4
Police de la région de Peel	1 205	1 205	1 205	100,0	100,0	0	0,0
Service de police de la région de Durham	1 149	1 093	899	82,3	85,7	33	3,0
Service de police de la région du Niagara	1 072	1 065	952	89,4	94,9	1	0,1
Service de police de la région de Halton	893	861	855	99,3	99,5	0	0,0
Ville d'Oakville	644	644	642	99,7	100,0	0	0,0
Service de police de Windsor	618	628	554	88,2	95,4	0	0,0
Service de police de London	621	625	235	37,6	50,7	34	5,4
Ville de Kitchener	529	528	525	99,4	100,0	0	0,0
Ville de Mississauga	494	491	487	99,2	99,2	0	0,0
Service de police d'Ottawa	466	468	367	78,4	99,1	1	0,2
Ville d'Ottawa	474	452	360	79,6	83,6	10	2,2
Service de police de la région de Waterloo	374	392	392	100,0	100,0	0	0,0
Ville de Brampton	379	379	368	97,1	97,6	2	0,5
Ville de Richmond Hill	335	334	329	98,5	100,0	0	0,0
Service de police de Barrie	330	332	329	99,1	99,4	0	0,0
Service de police de Sarnia	324	327	264	80,7	99,1	0	0,0
Service de police de Brantford	317	287	244	85,0	85,0	11	3,8
Service de police de Guelph	315	292	183	62,7	63,4	14	4,8
Police de la région d'York	204	197	155	78,7	80,7	1	0,5
Service de police de Thunder Bay	166	167	164	98,2	100,0	0	0,0
Ville du Grand Sudbury	156	151	131	86,8	86,8	0	0,0
Ville de Hamilton	139	140	138	98,6	100,0	0	0,0
Ville d'Aurora	121	121	119	98,4	99,2	0	0,0
Service de police de Sault Ste Marie	105	117	59	50,4	50,4	15	12,8
Service de police de South Simcoe	118	117	90	76,9	81,2	9	7,7
Ville de Cambridge	113	113	113	100,0	100,0	0	0,0
Région de Peel	104	106	102	96,2	100,0	0	0,0

* *Comprenant les cas où un avis de prorogation du délai [paragraphe 20 (1)] ou un avis à la personne concernée [paragraphe 21 (1)] a été donné. Ils sont utilisés lorsque, par exemple, il est nécessaire de fouiller un grand nombre de documents ou de consulter une ou plusieurs personnes de l'extérieur de l'organisme.*

Services de police

Selon le nombre de demandes réglées en 2008	Demandes reçues	Demandes réglées	De 1 à 30 jours		Délai prolongé*	Plus de 90 jours	
			N ^{bre}	%	%	N ^{bre}	%
Service de police de Toronto	3 441	3 287	2 482	75,5	80,0	57	1,7
Service de police de Hamilton	1 322	1 322	989	74,8	84,9	5	0,4
Service de police de la région de Peel	1 205	1 205	1 205	100,0	100,0	0	0,0
Service de police de la région de Durham	1 149	1 093	899	82,3	85,7	33	3,0
Service de police de la région de Niagara	1 072	1 065	952	89,4	94,9	1	0,1
Service de police de la région de Halton	893	861	855	99,3	99,5	0	0,0
Service de police de Windsor	618	628	554	88,2	95,4	0	0,0
Service de police de London	621	625	235	37,6	50,7	34	5,4
Service de police d'Ottawa	466	468	367	78,4	99,1	1	0,2
Service de police de la région de Waterloo	374	392	392	100,0	100,0	0	0,0
Service de police de Barrie	330	332	329	99,1	99,4	0	0,0
Service de police de Sarnia	324	327	264	80,7	99,1	0	0,0
Service de police de Brantford	317	287	244	85,0	85,0	11	3,8
Service de police de Guelph	315	292	183	62,7	63,4	14	4,8
Service de police de la région d'York	204	197	155	78,7	80,7	1	0,5
Service de police de Thunder Bay	166	167	164	98,2	100,0	0	0,0
Service de police de Sault Ste Marie	105	117	59	50,4	50,4	15	12,8
Service de police de South Simcoe	118	117	90	76,9	81,2	9	7,7
Service de police de St. Thomas	101	101	80	79,2	79,2	0	0,0
Service de police de Chatham-Kent	96	96	71	74,0	74,0	0	0,0
Police communautaire d'Oxford	96	96	94	97,9	97,9	0	0,0
Service de police de Peterborough Lakefield	93	87	62	71,3	79,3	5	5,7
Commission des services policiers de Leamington	65	65	54	83,1	98,5	0	0,0
Service de police d'Amherstburg	44	44	43	97,7	97,7	0	0,0
Service de police de la ville de Kawartha Lakes	44	44	44	100,0	100,0	0	0,0
Service de police du Grand Sudbury	41	41	38	92,7	92,7	0	0,0
Service de police de Pembroke	40	40	25	62,5	100,0	1	2,5
Service de police de Cobourg	39	36	30	83,3	83,3	2	5,6
Service de police de Stratford	31	32	6	18,8	18,75	4	12,5
Service de police de Belleville	30	29	17	58,6	62,1	0	0,0
Service de police d'Essex	24	24	19	79,2	83,3	0	0,0
Commission des services policiers de Midland	21	21	19	90,5	100,0	0	0,0
Service de police communautaire de Cornwall	20	18	18	100,0	100,0	0	0,0
Service de police de West Grey	18	18	18	100,0	100,0	0	0,0
Service de police de Hanover	17	17	12	70,6	70,6	0	0,0
Service de police de Perth	16	16	16	100,0	100,0	0	0,0
Service de police de Port Hope	16	15	13	86,7	86,7	0	0,0
Service de police de Saugeen Shores	15	15	7	46,7	100,0	0	0,0
Service de police de North Bay	5	5	4	80,0	100,0	0	0,0
Service de police d'Española	1	1	0	0,0	100,0	0	0,0

* Comprenant les cas où un avis de prorogation du délai [paragraphe 20 (1)] ou un avis à la personne concernée [paragraphe 21 (1)] a été donné. Ils sont utilisés lorsque, par exemple, il est nécessaire de fouiller un grand nombre de documents ou de consulter une ou plusieurs personnes de l'extérieur de l'organisme.



Municipalités de moins de 50 000 habitants

Selon le nombre de demandes réglées en 2008	Demandes reçues	Demandes réglées	1 à 30 jours		Délai prolongé*	Plus de 90 jours	
			N ^{bre}	%	%	N ^{bre}	%
Ville d'Aurora	121	121	119	98,35	99,17	0	0
Ville de Georgina	44	43	43	100	100	0	0
Ville d'Innisfil	39	38	38	100	100	0	0
Ville de Gravenhurst	35	35	35	100	100	0	0
Ville de Whitby	26	22	19	86,36	86,36	0	0
Comté de Brant	16	16	15	93,75	100	0	0
Ville de Hawkesbury	15	15	14	93,33	93,33	0	0
Cité de Cornwall	14	14	14	100	100	0	0
Canton de Georgian Bay	13	13	13	100	100	0	0
Canton de King	13	13	13	100	100	0	0
Ville de Penetanguishene	12	12	4	33,33	33,33	0	0
Canton d'Uxbridge	11	11	9	81,82	90,91	1	9,09
Ville de Fort Erie	9	9	9	100	100	0	0
Cité de Kenora	9	9	8	88,89	88,89	1	11,11
Canton d'Alfred et Plantagenet	8	8	6	75	100	0	0
Cité de Brockville	8	8	6	75	100	0	0
Municipalité de North Perth	8	8	8	100	100	0	0
Canton de Tay	8	8	8	100	100	0	0
Comté de Haldimand	7	7	6	85,71	85,71	0	0
Canton de Bonfield	6	6	6	100	100	0	0
Ville de East Gwillimbury	6	6	6	100	100	0	0
Ville d'Orangeville	6	6	6	100	100	0	0
Cité de Prince Edward County	6	6	6	100	83,33	0	0
Municipalité de Trent Hills	6	6	6	100	100	0	0
Ville d'Iroquois Falls	5	5	5	100	100	0	0
Cité d'Orillia	4	5	2	40	40	1	20
Cité d'Owen Sound	6	5	4	80	80	0	0
Cité de Quinte West	5	5	5	100	100	0	0
Cité de Stratford	5	5	4	80	100	0	0
Municipalité de Grey Highlands	4	4	4	100	100	0	0
Cité de Belleville	3	3	3	100	100	0	0
Canton de Brock	3	3	3	100	100	0	0
Ville de Carleton Place	3	3	3	100	100	0	0
Canton de Centre Wellington	3	3	3	100	100	0	0
Ville de Grimsby	3	3	3	100	100	0	0
Ville de Lakeshore	4	3	3	100	100	0	0
Ville de Lincoln	3	3	1	33,33	33,33	0	0
Canton de Loyalist	3	3	2	66,67	100	0	0
Municipalité de Middlesex Centre	4	3	2	66,67	100	0	0
Ville de Niagara-on-the-Lake	3	3	3	100	100	0	0
Cité de St.Thomas	3	3	2	66,67	100	0	0
Canton de Tiny	3	3	3	100	100	0	0
Ville de Whitchurch-Stouffville	3	3	1	33,33	100	0	0
Canton d'Algonquin Highlands	2	2	2	100	100	0	0
Canton d'Alnwick/Haldimand	2	2	1	50	100	0	0
Municipalité d'Arran-Elderslie	2	2	2	100	100	0	0
Ville d'Essex	2	2	0	0	100	2	100
Canton de Havelock-Belmont-Methuen	2	2	2	100	100	0	0
Municipalité de Highlands East	2	2	2	100	100	0	0
Ville de Kerney	2	2	2	100	100	0	0

* Comprenant les cas où un avis de prorogation du délai [paragraphe 20 (1)] ou un avis à la personne concernée, [paragraphe 21 (1)] a été donné. Ils sont utilisés lorsque, par exemple, il est nécessaire de fouiller un grand nombre de documents ou de consulter une ou plusieurs personnes de l'extérieur de l'organisme.

Municipalités

de 50 000 à 200 000 habitants

Selon le nombre de demandes réglées en 2008	Demandes reçues	Demandes régérées	1 à 30 jours		Délai prolongé*	Plus de 90 jours	
			N ^{bre}	%	%	N ^{bre}	%
Ville d'Oakville	644	644	642	99,69	100,0	0	0,0
Ville de Richmond Hill	335	334	329	98,5	100,0	0	0,0
Ville du Grand Sudbury	156	151	131	86,75	86,75	0	0,0
Ville de Cambridge	113	113	113	100,0	100,0	0	0,0
Ville de Vaughan	111	104	83	79,81	97,12	0	0,0
Ville de Burlington	87	87	85	97,7	100,0	0	0,0
Ville de Thunder Bay	89	86	86	100,0	100,0	0	0,0
Ville d'Oshawa	77	77	76	98,7	100,0	0	0,0
Ville de Barrie	78	74	70	94,59	94,59	0	0,0
Ville de North Bay	50	50	47	94,0	94,0	0	0,0
Ville de Peterborough	48	50	34	68,0	98,0	0	0,0
Ville de Newmarket	46	45	40	88,89	88,89	0	0,0
Ville de Kawartha Lakes	43	38	37	97,37	100,0	0	0,0
Ville de Caledon	39	36	33	91,7	94,44	0	0,0
Ville de Kingston	34	34	33	97,06	100,0	0	0,0
Ville de Niagara Falls	34	34	20	58,82	58,82	6	17,6
Comté de Norfolk	31	33	20	60,61	84,85	4	12,12
Municipalité de Chatham-Kent	29	29	26	89,66	89,66	0	0,0
Municipalité de Clarington	30	29	27	93,1	93,1	0	0,0
Ville de Brantford	26	26	25	96,15	100,0	0	0,0
Ville de Halton Hills	23	23	16	69,57	73,91	6	26,09
Ville d'Ajax	18	18	18	100,0	100,0	0	0,0
Comté de Grey	17	17	17	100,0	100,0	0	0,0
Comté d'Oxford	13	16	14	87,5	87,5	2	12,5
Comté de Lambton	9	9	9	100,0	100,0	0	0,0
Comté d'Essex	8	8	8	100,0	100,0	0	0,0
Comté de Wellington	8	8	7	87,5	87,5	0	0,0
Comtés unis de Leeds and Grenville	7	7	7	100,0	100,0	0	0,0
Municipalité de district de Muskoka	6	6	6	100,0	100,0	0	0,0
Ville de Sarnia	5	5	3	60,0	60,0	1	20,0
Comté de Bruce	2	2	2	100,0	100,0	0	0,0
Comté de Peterborough	2	2	2	100,0	100,0	0	0,0
Comté de Renfrew - département des ressources humaines	2	2	2	100,	100,0	0	0,0
Comté de Dufferin	1	1	0	0,0	0,0	0	0,0
Comté de Hastings	1	1	1	100,0	100,0	0	0,0

*Comprenant les cas où un avis de prorogation du délai [paragraphe 20 (1)] ou un avis à la personne concernée, [paragraphe 21 (1)] a été donné. Ils sont utilisés lorsque, par exemple, il est nécessaire de fouiller un grand nombre de documents ou de consulter une ou plusieurs personnes de l'extérieur de l'organisme.

Municipalités de plus de 200 000 habitants

Selon le nombre de demandes réglées en 2008	Demandes reçues	Demandes réglées	1 à 30 jours		Délai prolongé*	Plus de 90 jours	
			N ^{bre}	%	%	N ^{bre}	%
Ville de Toronto	4 595	4 560	3 951	86,6	91,2	112	2,5
Ville de Kitchener	529	528	525	99,4	100,0	0	0,0
Ville de Mississauga	494	491	487	99,2	99,2	0	0,0
Ville d'Ottawa	474	452	360	79,6	83,6	10	2,2
Ville de Brampton	379	379	368	97,1	97,6	2	0,5
Ville de Hamilton	139	140	138	98,6	100,0	0	0,0
Région de Peel	104	106	102	96,2	100,0	0	0,0
Région d'York	98	94	89	94,7	97,9	0	0,0
Ville de London	82	76	70	92,1	92,1	1	1,3
Ville de Windsor	78	76	72	94,7	94,7	0	0,0
Municipalité régionale de Niagara	84	74	71	95,9	100,0	0	0,0
Municipalité régionale de Halton	27	26	26	100,0	100,0	0	0,0
Municipalité régionale de Waterloo	30	26	18	69,2	88,5	0	0,0
Ville de Markham	26	24	23	95,8	95,8	0	0,0
Municipalité régionale de Durham	23	21	21	100,0	100,0	0	0,0
Comté de Simcoe	19	15	10	66,7	93,3	0	0,0

* *Comprenant les cas où un avis de prorogation du délai [paragraphe 20 (1)] ou un avis à la personne concernée, [paragraphe 21 (1)] a été donné. Ils sont utilisés lorsque, par exemple, il est nécessaire de fouiller un grand nombre de documents ou de consulter une ou plusieurs personnes de l'extérieur de l'organisme.*

Statistiques supplémentaires concernant les appels déposés devant le CIPVP en 2008

Enjeux des appels introduits concernant les documents généraux	Palier provincial		Palier municipal		Total	%
		%		%		
Exceptions uniquement	115	44,1	151	47,8	266	46,1
Caractère raisonnable des recherches	22	8,4	39	12,3	61	10,6
Autre	19	7,3	40	12,7	59	10,2
Avis réputé donné du refus	25	9,6	23	7,3	48	8,3
Exceptions et autres questions	19	7,3	26	8,2	45	7,8
Tiers	27	10,3	14	4,4	41	7,1
Décision provisoire	12	4,6	6	1,9	18	3,1
Prorogation de délai	6	2,3	5	1,6	11	1,9
Droits	4	1,5	4	1,3	8	1,4
Droits et suppression des droits	4	1,5	3	0,9	7	1,2
Demande frivole ou vexatoire	2	0,8	2	0,6	4	0,7
Non-application de la <i>Loi</i>	2	0,8	0	0,0	2	0,3
Suppression des droits	2	0,8	0	0,0	2	0,3
Rectification	1	0,4	1	0,3	2	0,3
Défaut de divulguer	1	0,4	0	0,0	1	0,2
Décision inadéquate	0	0,0	1	0,3	1	0,2
Transfert	0	0,0	1	0,3	1	0,2
Total	261	100,0	316	100,0	577	100,0

Issue des appels réglés sans ordonnance	Palier provincial		Palier municipal		Total	%
		%		%		
Réglés	152	81,7	157	70,4	309	75,6
Retirés	18	9,7	37	16,6	55	13,4
Rejetés	7	3,8	22	9,9	29	7,1
Abandonnés	9	4,8	7	3,1	16	3,9
Total	186	100,0	223	100,0	409	100,0

Enjeux des appels introduits concernant les renseignements personnels	Palier provincial		Palier municipal		Total	%
		%		%		
Exceptions seulement	86	58,5	111	57,5	197	57,9
Caractère raisonnable des recherches	13	8,8	25	13,0	38	11,2
Autre	13	8,8	14	7,3	27	7,9
Avis réputé donné du refus	11	7,5	15	7,8	26	7,6
Exceptions et autres questions	12	8,2	12	6,2	24	7,1
Rectification	3	2,0	5	2,6	8	2,4
Demande frivole ou vexatoire	0	0,0	5	2,6	5	1,5
Prorogation de délai	4	2,7	1	0,5	5	1,5
Droits	1	0,7	3	1,6	4	1,2
Décision provisoire	3	2,0	1	0,5	4	1,2
Droits et suppression des droits	0	0,0	1	0,5	1	0,3
Tiers	1	0,7	0	0,0	1	0,3
Total	147	100,0	193	100,0	340	100,0

* Le total ne correspond pas au nombre de plaintes réglées; certaines plaintes portent sur plusieurs enjeux, et les plaintes abandonnées, retirées ou rejetées ne sont pas incluses. Les pourcentages figurant dans la colonne de droite représentent le nombre de chaque enjeu en pourcentage du nombre total d'enjeux indiqués.

Statistiques supplémentaires sur les plaintes concernant la protection de la vie privée déposées au CIPVP en 2008

Plaintes concernant la protection de la vie privée réglées – de 1999 à 2008	Palier provincial	Palier municipal	Hors compétence	Total
2008	110	119	3	232
2007	129	89	4	222
2006	82	55	0	137
2005	52	43	2	97
2004	74	41	11	126
2003	66	60	2	128
2002	54	38	7	99
2001	64	29	6	99
2000	39	41	2	82
1999	40	48	0	88

Plaintes concernant la protection de la vie privée selon le règlement en 2008	Palier Provincial	%	Palier municipal	%	Hors compétence	%	Total	%
Réglées	73	66,4	76	63,9	2	66,7	151	65,1
Retirées	10	9,1	20	16,8	0	0,0	30	12,9
Rejetées	22	20,0	17	14,3	1	33,3	40	17,2
Rapport	4	3,6	5	4,2	0	0,0	9	3,9
Abandonnées	1	0,9	1	0,8	0	0,0	2	0,9
Total	110	100,0	119	100,0	3	100,0	232	100,0

Enjeux* des plaintes concernant la protection de la vie privée	Palier provincial	%	Palier municipal	%	Hors compétence	%	Total	%
Divulgateur	55	64,0	55	61,8	2	100,0	112	63,3
Collecte	9	10,5	13	14,6	0	0,0	22	12,4
Sécurité	10	11,6	8	9,0	0	0,0	18	10,2
Élimination	3	3,5	2	2,2	0	0,0	5	2,8
Questions générales	2	2,3	3	3,4	0	0,0	5	2,8
Utilisation	1	1,2	4	4,5	0	0,0	5	2,8
Avis de collecte	1	1,2	2	2,2	0	0,0	3	1,7
Accès	2	2,3	0	0,0	0	0,0	2	1,1
Consentement	0	0,0	2	2,2	0	0,0	2	1,1
Conservation	2	2,3	0	0,0	0	0,0	2	1,1
Mode de collecte	1	1,2	0	0,0	0	0,0	1	0,6
Total	86	100,0	89	100,0	2	100,0	177	100,0

* Le total ne correspond pas au nombre de plaintes réglées; certaines plaintes portent sur plusieurs enjeux, et les plaintes abandonnées, retirées ou rejetées ne sont pas incluses. Les pourcentages figurant dans la colonne de droite représentent le nombre de chaque enjeu en pourcentage du nombre total d'enjeux indiqués.

Règlement des plaintes déposées au CIPVP en vertu de la LPRPS

Plaintes relatives à l'accès ou à la rectification réglées, selon les enjeux	Nombre	%
Avis réputé donné du refus	27	33,8
Autre	11	13,8
Caractère raisonnable des recherches	9	11,3
Droits	9	11,3
Rectification	8	10,0
Décision inadéquate	3	3,8
Exceptions seulement	3	3,8
Exceptions et autres questions	1	1,3
Défaut d'accorder l'accès	1	1,3
Suppression des droits	1	1,3
Pas d'enjeu indiqué	7	8,8
Total	80	100,0

* Ce ne sont pas toutes les plaintes relatives à des demandes d'accès ou de rectification qui ont des enjeux indiqués. Certaines plaintes ont été rejetées sans qu'un enjeu ne soit indiqué.

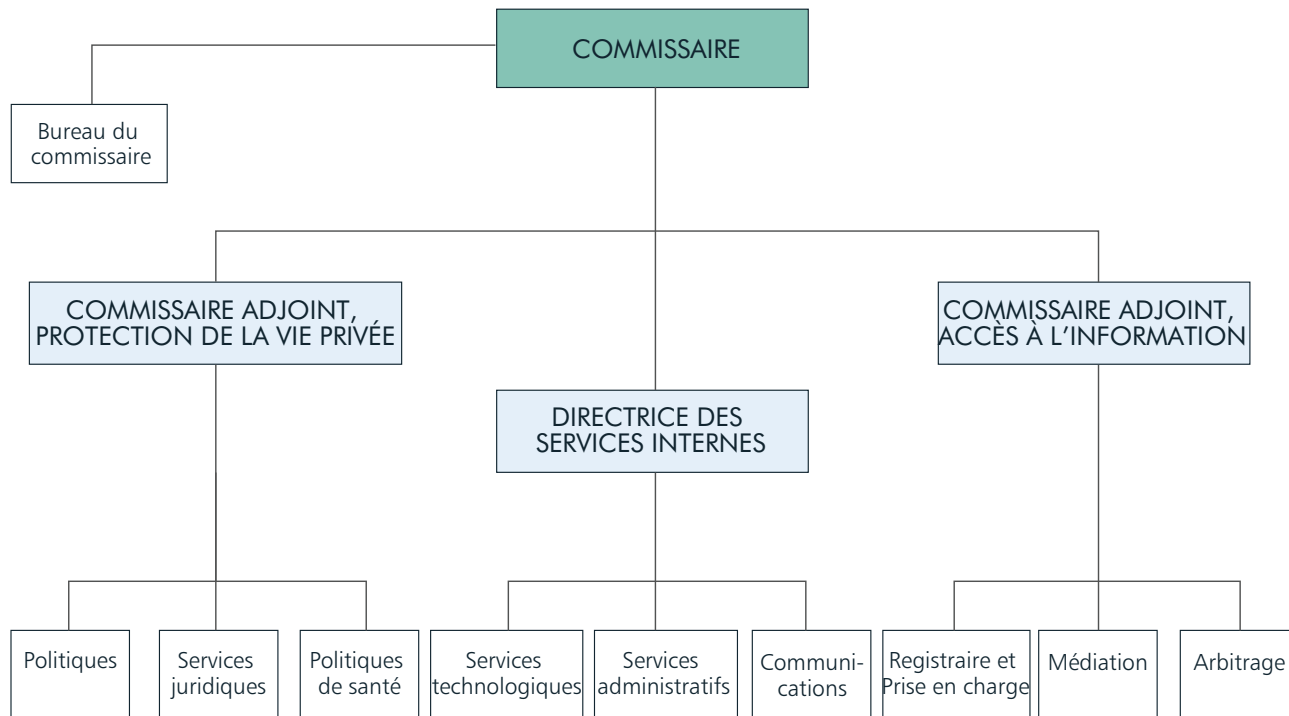
Issue des plaintes relatives à des demandes d'accès ou de rectification selon l'étape de règlement	Prise en charge	%	Médiation	%	Arbitrage	%	Total	%
Règlement	30	53,6	18	78,3	1	1,3	49	61,3
Rejet	13	23,2	0	0,0	0	0,0	13	16,3
Retrait	9	16,1	0	0,0	0	0,0	9	11,3
Aucun examen	0	0,0	5	21,7	0	0,0	5	6,3
Abandon	4	7,1	0	0,0	0	0,0	4	5,0
Total	56	100,0	23	100,0	1	100,0	80	100,0

Issue des plaintes relatives à la collecte, l'utilisation ou la divulgation déposées par des particuliers, selon l'étape de règlement	Prise en charge	%	Médiation	%	Arbitrage	%	Total	%
Règlement	47	69,1	5	62,5	0	0,0	52	67,5
Rejet	13	19,1	0	0,0	0	0,0	13	16,9
Abandon	4	5,9	0	0,0	0	0,0	4	5,2
Aucun examen	0	0,0	3	37,5	1	1,3	4	5,2
Retrait	4	5,9	0	0,0	0	0,0	4	5,2
Total	68	100,0	8	100,0	1	100,0	77	100,0

Issue des plaintes relatives à la collecte, l'utilisation ou la divulgation déposées par la commissaire, selon l'étape de règlement	Prise en charge	%	Règlement informel	%	Arbitrage	%	Total	%
Règlement	21	100,0	1	100,0	0	0,0	22	100,0
Total	21	100,0	1	100,0	0	0,0	22	100,0

Issue des atteintes déclarées par les dépositaires, selon l'étape de règlement	Prise en charge	%	Règlement informel	%	Arbitrage	%	Total	%
Règlement	116	100,0	7	100,0	0	0,0	123	100,0
Total	116	100,0	7	100,0	0	0,0	123	100,0

Organigramme



Annexe I

Divulgence des traitements dans le secteur public

Conformément à la loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public, voici la liste des employés dont la rémunération a été d'au moins 100 000 \$ jusqu'au 31 décembre 2008

Nom	Poste	Salaire	Avantages Imposables
		\$	\$
Cavoukian, Ann	Commissaire	201 850,77	4 423,22
Anderson, Ken	Commissaire adjoint (protection de la vie privée)	217 986,35	353,32
Beamish, Brian	Commissaire adjoint (accès à l'information)	217 986,35	353,32
Binstock, Robert	Registraire	129 662,10	222,68
Carter, Fred	Conseiller principal en politiques et en technologie	110 876,54	194,88
Challis, William	Avocat général	208 138,10	353,32
Chibba, Michelle	Directrice des politiques	134 419,20	224,54
Cropley, Laurel	Arbitre	112 639,80	201,58
Devries, Frank	Arbitre	109 092,39	196,88
Di Re, Manuela	Conseillère juridique en matière de droit de la santé	147 124,60	265,22
Faughnan, Steve	Arbitre	116 942,38	205,6
Geisberger, Janet	Directrice des services internes	145 338,14	222,87
Goldstein, Judith	Conseillère juridique	187 537,70	324,52
Goodis, David	Conseiller en politiques et procédures	187 537,71	324,52
Grant, Debra	Spécialiste principale de la protection de la vie privée en matière de santé	114 036,20	194,88
Hale, Donald	Chef d'équipe, arbitrage	129 662,10	222,68
Higgins, John	Arbitre principal / Chef de l'arbitrage	191 155,58	324,52
Jiwan, Mumtaz	Chef d'équipe, médiation	102 976,18	177,04
McCammon, Stephen	Conseiller juridique	144 717,63	260,92
Morrow, Bernard	Arbitre	116 942,38	205,6
O'Donoghue, Mary	Chef des services juridiques	208 138,10	353,32
Senoff, Shirley	Conseillère juridique	140 567,65	254,04
Smith Douglas, Diane	Arbitre	116 942,38	205,6
Stoianov, Alexei	Spécialiste principal de la biométrie	109 711,05	192,76
Swaigen, John	Conseiller juridique	184 417,55	324,52
Wong, Mona	Chef du service de médiation	127 600,69	222,68



Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario

2, rue Bloor Est, Bureau 1400
Toronto (Ontario) CANADA
M4W 1A8

416-326-3333 • 1-800-387-0073

Téloc : 416-325-9195

ATS : 416-325-7539

Site Web : www.ipc.on.ca